



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Du Conseil Communautaire**  
**De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE**

**Séance du 15 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 8 avril 2021, se sont réunis en présentiel à la salle des Fêtes de Aube et en visioconférence, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	53

Monsieur Philippe CROTEAU a été nommé secrétaire de séance.

**CONVOCAATION**

Datée	du 08/04/21
Affichée	du 08/04/21

**Etaient présents** : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Maité GRANDCLÈRE, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL.

**OBJET**

**Adhésion de la CdC des Pays de L'Aigle à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES)**

**Etaient en visioconférence** : Fleur GOSSELIN  
 Fabrice GLORIA  
 Franck GAULTIER

**Pouvoirs** : Eric ZO a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
 Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
 François BRIZARD a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
 Christian BARBIER a donné pouvoir à Nathalie RIBAUT  
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
 Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
 Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
 Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Lionel GONNET  
 Mireille NOGUET a donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE  
 Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
 Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET  
 Virginie VIOLET a donné pouvoir à Guy MARTEL  
 François CARBONELL a donné pouvoir à Jean SELLIER

Acte rendu exécutoire après  
publication le 22 avril 2021

**Représentés** : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE  
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS  
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

**Absents excusés** : Daniel MARIE  
 Pascal SUARD

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur BEAUFILS, Vice-Président délégué aux Sports, informe les membres du Conseil de l'intérêt pour la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle d'adhérer à l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport) ceci afin de bénéficier d'un soutien en matière de développement du Sport.

En effet, les buts définis par cette association regroupant l'ensemble des élus en charge de la gestion du sport, sont de nature à aider et promouvoir les échanges dans un souci de bonne gestion et de partage d'expériences en matière d'investissement et de fonctionnement.

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle adhérerait à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) dont les objectifs principaux sont :

- ✓ **De resserrer** les liens et renforcer les échanges entre élus chargés des sports et de l'animation sportive, afin de favoriser le partage des expériences en matière de développement des activités sportives sur le plan communal, intercommunal, départemental, régionale et national.
- ✓ **D'assurer** la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, y compris par voie d'action ou d'intervention en justice.
- ✓ **D'assurer** la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, du mouvement sportif, des organismes d'aménagement des normes des équipements sportifs et d'homologation des enceintes sportives et de sécurité des manifestations sportives.
- ✓ **De constituer** un organe de réflexion consultatif en matière de gestion, d'organisation des activités physiques et sportives, de concertation et négociation avec tous les organismes ayant une influence sur la vie sportive communale.

Le montant annuel des cotisations est fixé par les statuts en fonction du nombre d'habitants de chaque commune de la communauté de communes, auquel une pondération de 30 % est appliquée sur le montant total.

En conséquence, la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle la cotisation annuelle s'élève à 1 510 € pour l'année 2021.

Il est à noter que l'adhésion de la Communauté de Communes permettra à l'ensemble des communes membres de bénéficier de l'ensemble des services de l'ANDES.

D'autre part, il convient de désigner le représentant de la CdC auprès de l'ANDES.

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** l'adhésion de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) et s'engage à verser la cotisation pour l'année 2021 et les années suivantes.
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 11 du budget 2021.
- **DIT** que Monsieur BEAUFILS, Vice-Président délégué aux Sports, représentera la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle auprès de cette même association.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après  
publication le 22 avril 2021

Le Président,  
Jean SELLIER

